



FSU 58
Bourse du travail
58000 NEVERS
fsu58@fsu.fr

A
Mr l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre

Nevers, le 1er décembre 2015

Objet : PPMS

Monsieur le Directeur Académique,

La FSU ne sous-estime bien entendu pas la gravité de la période que nous vivons; le courriel du 27/11 qui concerne la sécurité des écoles appelle pourtant plusieurs remarques de notre part :

Il est notamment question d'un exercice de mise à l'abri/confinement à faire d'ici les prochaines vacances sans que des modalités ou un protocole ne soient définis.

- Celui-ci va entretenir un climat anxiogène au sein de l'école auprès d'élèves qui sont, pour certains, déjà impressionnés par les événements de novembre. Comment aider les collègues à calmer cette anxiété ?
- Les contraintes matérielles sont loin d'être réunies (absence de scotch pour le confinement qui devrait être fourni par les municipalités mais ne l'est pas toujours, brassards, etc)
- La formation des directeurs au PPMS ne comporte pas l'écriture d'un scénario nécessaire à un exercice efficace.
- Nous n'avons pas de modèle de fiche d'observations de l'exercice et nous allons devoir trouver des observateurs ne faisant pas partie de l'équipe éducative. Faut-il y associer les parents d'élèves élus ? La municipalité ? Les pompiers ? Les DDEN ?
- Nous n'avons pas de modèle de courrier d'information aux parents suite à l'exercice afin d'en expliquer les raisons.

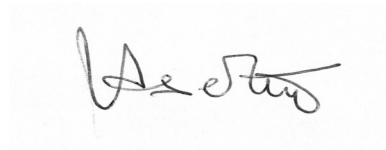
En outre, les exercices cités supposent que les services de gendarmerie et/ou celui des pompiers ainsi que les municipalités soient alertés, c'est encore une tâche supplémentaire. Il est aussi écrit dans la circulaire N°206 du 25/11/2015 que les « Une attention particulière est également apportée à la tenue de stages pour l'obtention de l'attestation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) au sein des établissements à destination des élèves et des adultes. Dans chaque école et établissement scolaire, plusieurs personnes doivent être formées aux premiers secours. » Qu'en est-il pour notre département ?

Quel sera l'apport des assistants de prévention dans ce dispositif ?

Quant à la gestion des flux aux entrées et aux sorties, peu d'écoles ont les moyens d'organiser ce qui est demandé. C'est aux services municipaux et de police d'être sollicités et il est souvent répondu qu'ils sont en nombre insuffisant. L'allongement des temps d'accueil hors temps scolaire relève également de la responsabilité des municipalités. Il ne peut être demandé aux équipes enseignantes de l'organiser.

Vous remerciant de bien vouloir mettre tout en œuvre pour venir en aide aux collègues, nous vous adressons, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre dévouement au service public d'éducation.

Pour la FSU
P.Bertin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Bertin', is centered below the typed name. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'P' and a long, sweeping underline.